

Maurecourt, le 19 décembre 2020

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 17 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le 17 décembre à 19 h 00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Joël TISSIER, Maire,

**Présents** : M. Didier GUERREY, Mme Michèle BARATELLA, M. Daniel WOTIN, Mme Annie LE MEZEC, Mme Martine DUPUY, M. Joël DRECOURT, M. René CHOTEAU, M. Christian DOUSPIS, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, Mme Astrid DELANNOY, M. Chrislain CAUSSIAUX, M. Gilles VARIN, Mme Martine MORY, M. Patrick CHALES, M. Xavier TALON, Mme Béatrice BOUREL, Mme Estelle DRENO, M. Anthony DESCHAMPS,

**Excusés** : Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO (représentée par Mme Martine DUPUY), M. Jean-Pierre BAUDIN (représenté par M. Joël TISSIER), Mme Annie ALLOITTEAU (représentée par M. Chrislain CAUSSIAUX), M. Adrien LE TALLEC (représenté par M. Joël DRECOURT), Mme Cloé BLANCHARD (représentée par Mme Annie LE MEZEC)

**Absents** : Mme Félisberta MENDES-SEMEDO, Mme Audrey AMAURY

**Secrétaire de séance** : Mme Estelle DRENO

Décide d'appliquer les nouveaux tarifs 2021.

**A L'UNANIMITE**

Décide de reconduire le tarif 2020 à 100 €/an pour la location des parcelles aux jardins familiaux.  
Dit que la participation demandée au locataire sera calculée suivant le barème des quotients proposés.

**A L'UNANIMITE**

Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement des budgets commune et assainissement avant le vote du BP 2021 dans la limite d'un quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020 non compris les crédits afférents au remboursement de la dette soit :

Au chapitre 20 (immobilisations incorporelles)	11 570,00 euros
Au chapitre 204 (subventions d'équipement versées à un tiers)	250,00 euros
Au chapitre 21 (immobilisations corporelles)	791 870,50 euros

**A L'UNANIMITE**

Approuve l'apurement du compte 1069 d'un montant de 500 euros par un mandat au compte 1068, Autorise le comptable public à procéder aux opérations d'apurement du compte 1069 du budget principal, Précise que les crédits au compte 1068 seront prévus par une décision modificative du budget principal, Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à prendre toutes les dispositions utiles à l'exécution de la présente délibération.

**A L'UNANIMITE**

Décide les virements suivants :

**Budget commune :**

Dépenses d'invest	1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)	+ 500,00
Dépenses d'invest	2183 (matériel informatique)	- 500,00

**Budget assainissement :**

Dépenses de fonct	6811 (Dotations aux amortissements)	+ 596,06
Recettes de fonct	70611 (Redevance d'assainissement)	+ 596,06
Dépense d'invest	21532 (Réseaux d'assainissement)	+ 596,06
Recettes d'invest	28031 (Amortissement frais d'études)	+ 596,06

**A L'UNANIMITE**

Décide d'attribuer les subventions ci-dessous énumérées aux associations dans leur ensemble, après s'être conformées à l'article 1611-4 du code des collectivités territoriales.

Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget 2020.

INTITULÉ	Subventions 2020
Collège Montaigne Conflans	1 560,00 €
FCPE Maurecourt	350,00 €
Les enfants de Laprak	950,00 €
Enfance espoir enfants hospitalisés	150,00 €
Avenir APEI	250,00 €
Bibliothèque des Malades du Centre Hospitalier de POISSY	100,00 €
MISSION LOCALE	5 057,00 €
Les Restos du Cœur	500,00 €
Secours populaire	200,00 €
Averti « les Galopins »	500,00 €
Amicale des donneurs de sang	670,00 €
Foyer des anciens	1 340,00 €
Autour de Berthe Morisot	260,00 €
Cercle Musical de Maurecourt	4 050,00 €
Chorale arc en ciel	770,00 €
C.E.C.C.T4	100,00 €
Comité jumelage	1 510,00 €
Copra 184	620,00 €
Fnaca	100,00 €
Ligue des droits de l'homme	120,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 157,00 €</b>

**A L'UNANIMITE**

Approuve la correction des résultats du budget principal de l'affectation du résultat de la caisse des écoles soit :

Compte 002, résultat de la section de fonctionnement	$770\,437,45 + 51,49 = 770\,488,94$
Compte 001, résultat de la section d'investissement	$1\,945\,663,85 - 6\,027,68 = 1\,939\,636,17$

**A L'UNANIMITE**

Approuve les termes de la présente délibération relative à la dissolution du budget annexe assainissement, Décide de dissoudre le budget d'assainissement,

Dit que l'actif et le passif du budget d'assainissement seront intégrés au budget principal de la commune par opérations d'ordre non budgétaires, sur l'exercice 2021,

Décide de ne pas procéder aux rattachements des charges et des produits ainsi que des restes à réaliser sur l'exercice 2020 dans le budget annexe et de transférer ces opérations au SIARP dès leur réception en 2021.

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions utiles à l'exécution de la présente délibération.

**A L'UNANIMITE**

Autorise Monsieur le Maire à signer le procès-verbal tripartite de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers au SIARP (Syndicat Intercommunautaire pour l'Assainissement de la Région de Cergy-Pontoise).  
Transmet la présente délibération au contrôle de légalité et au SIARP.

**A L'UNANIMITE**

Approuve le règlement des services périscolaires,  
Annule et remplace le règlement des service périscolaires du 02/07/2015,  
Dit que celui-ci est applicable à compter du 01/01/2021.

**A L'UNANIMITE**

Valide la mise à jour de la délibération du 20/12/2018 en y intégrant les nouveaux cadres d'emploi ci-dessus à compter du 01/01/2021,

Les crédits correspondant à l'ensemble des dispositions ci-dessus mentionnées sont inscrits au budget de la collectivité ou de l'établissement.

**A L'UNANIMITE**

Décide :

A COMPTER DU	DE CREER	DE SUPPRIMER
01/01/2021	1 poste d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet	1 poste d'adjoint technique à temps non complet
01/01/2021	1 poste d'adjoint technique à temps complet	
01/01/2021	1 poste de technicien à temps complet	
01/01/2021	2 postes de rédacteurs à temps complet	
01/01/2021	1 poste d'attaché à temps complet	
01/07/2021	1 poste d'adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet	1 poste d'adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet
06/07/2021	1 poste de d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet	1 poste de d'adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet

**A L'UNANIMITE**

**Les élus ont fait 1 minute de silence en mémoire de Monsieur Serge TREHOUT, ancien président du foyer des anciens, décédé ce jour.**

La séance est levée à 19h45